

**2010/2748 - Lyon 1er et 4e - Rénovation du tunnel de la Croix-Rousse - Cession par la Ville de Lyon au Grand Lyon de 12 volumes de tréfonds - EI 01051 - 01016 - 01212 - 01042 - 01264 - 04040 - N° inventaire 01051T001 -01016T001- 01212T001 - 01042T001 - 01264T001 - 04040T001** (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 30/08/2010, p. 1778)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit de la rénovation du tunnel de la Croix-Rousse et de cession par la Ville de Lyon au Grand Lyon, de 12 volumes de tréfonds. Avis favorable de la Commission.

Mme REYNAUD Blandine : Monsieur le Maire, chers Collègues, la rénovation du tunnel de la Croix-Rousse relevant du Grand Lyon, cette cession de tréfonds est pour nous l'occasion de revenir sur cet important chantier de l'agglomération, chantier devenu aujourd'hui impossible à retarder davantage.

Je rappellerai deux points concernant cette urgence :

- les pannes à répétition du système de ventilation qui paralysent l'agglomération, en obligeant les 55.000 automobilistes quotidiens à chercher à la dernière minute, un autre itinéraire.

- en 2009, sur les 18 M€ que le Grand Lyon a consacré aux tunnels et trémies, plus de 11 M€, soit les 2/3 de cette somme, l'ont été pour le seul tunnel de la Croix-Rousse.

Alors que les grandes manœuvres viennent de débuter, les premières « surprises » pointent leur nez et certains annoncent une fermeture totale du tunnel beaucoup plus vite que prévu.

Qu'en est-il exactement et qu'avez-vous prévu pour faire face à une situation qui intervient bien avant 2013 ?

Je vous rappelle qu'en mai lors de la discussion sur l'augmentation des tarifs de TEO, nous vous avons suggéré de prévoir un tarif réduit lors de la fermeture complète du tunnel de la Croix-Rousse. Peut-être devriez-vous reconsidérer notre proposition.

Je voudrais également insister sur la nécessité absolue d'une coordination entre les travaux du tunnel de la Croix-Rousse d'une part et ceux du pont Schuman d'autre part afin que le quartier Serin-Gillet ne soit pas totalement asphyxié.

Enfin, j'avoue avoir quelques inquiétudes quant au réaménagement du tunnel de la Croix-Rousse, de son débouché côté Rhône car j'ai le sentiment que rien de réel n'a été prévu. Je vous remercie.

M. TOURAINE Jean-Louis, Premier Adjoint : Madame Reynaud, je vous remercie de rappeler à quel point la nécessité existe et ne pouvait pas être différée davantage. Mais cette nécessité va d'ailleurs se transformer en une amélioration significative puisque, ainsi que vous le savez, en plus de la galerie actuelle, il va y avoir le creusement d'une deuxième galerie où pourront circuler les transports en commun et les modes doux, et qui servira de galerie de sécurité pour les automobilistes. La galerie actuelle sera rénovée pendant les prochaines années.

Alors, bien sûr il y aura de petites surprises, des jours où le tunnel sera fermé, naturellement. C'est la raison pour laquelle il y a des itinéraires de délestage qui sont indiqués.

Mais voici, sans que j'ai le temps de tout décrire, en quelques mots, comment les choses vont se passer.

Dès maintenant et jusqu'au printemps 2012, c'est le creusement de la nouvelle galerie qui va comprendre jusqu'au début 2011, un à deux tirs d'explosifs par jour, mais qui ne se feront pas aux heures de pointe, c'est-à-dire ni le matin, ni le soir, mais aux heures de moindre affluence. Pendant ce temps-là le tunnel sera bien sûr fermé et il pourra le rester une heure et demie, sauf s'il y a des éboulements imprévus. Il sera remis en fonction immédiatement après. Donc, il n'y aura pas de fermeture complète, ces jours là. Notamment, je le répète cela ne se fera pas aux heures de pointe.

Par ailleurs, à partir, effectivement, de janvier 2011 jusqu'à mai 2012, il y aura en moyenne quatre tirs par jour et évidemment davantage de fermetures prolongées...

Ensuite, entre le printemps et l'automne 2013 ce sera la rénovation du tunnel ancien, celui qui existe aujourd'hui, et qui a besoin d'être complètement réhabilité, parce que sinon il pourrait être dangereux, dans son revêtement, dans les réseaux intérieurs, etc. Et ces travaux nécessiteront une fermeture complète.

Donc, des signalisations vont être effectuées bien sûr avec l'indication des itinéraires de délestage, mais aussi, pour tous ceux qui le souhaitent en prenant un abonnement gratuit, ils auront l'information par sms et par mail, la veille à 18 H, indiquant quels seront les horaires de fermeture le lendemain.

Ceci va être mis en fonction très prochainement et donc, chacun pourra savoir le lendemain s'il peut ou pas emprunter le tunnel à l'heure qu'il souhaite.

Voilà quelques indications, mais on pourra en parler plus longuement si vous le souhaitez. Il y a des documents imprimés qui indiquent précisément, mois après mois, les horaires d'ouverture et les conditions des travaux.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)